
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 15 MAI 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Dominique Latour.*

MESSIEURS,

Le sieur Dominique Latour est né à Claro en Suisse ; il quitta son pays natal en 1814, à l'âge de 21 ans et il vint demeurer à Liège où il exerça l'état de vitrier jusqu'en 1820 ; depuis cette dernière époque il a constamment habité la commune d'Olne, arrondissement de Verviers, où il exerce le même état.

Le pétitionnaire est un homme paisible, honnête et probe, et dont la conduite morale et politique n'a jamais donné lieu au moindre reproche.

Les autorités consultées estiment que sa demande peut être accueillie favorablement.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.